G1801 - Café, bar brasserie

RIASEC: Rc

Appellations

ſ	☐ Barista	☐ Exploitant / Exploitante de salon de thé
	☐ Barman / Barmaid	☐ Garçon / Serveuse de café
	☐ Cafetier / Cafetière	☐ Garçon limonadier / Serveuse limonadière
	☐ Chef barman / barmaid	☐ Gérant / Gérante de bar-tabac
	☐ Commis / Commise de bar	☐ Gérant / Gérante de café, bar-brasserie
	☐ Directeur / Directrice de café bar	☐ Responsable de bar
	☐ Employé / Employée de café, bar-brasserie	☐ Responsable de bar-brasserie
	☐ Exploitant / Exploitante de bar	☐ Serveur / Serveuse de bar
	☐ Exploitant / Exploitante de bar-brasserie	☐ Serveur / Serveuse de bar-brasserie
	☐ Exploitant / Exploitante de café	☐ Serveur / Serveuse de salon de thé
	☐ Exploitant / Exploitante de café, bar-brasserie	

Définition

Effectue le service au comptoir, en salle, en terrasse, de boissons chaudes ou froides selon la législation relative à la consommation d'alcools. Entretient la verrerie, les équipements du bar et les locaux selon les règles d'hygiène et la réglementation sur les Etablissements Recevant du Public (ERP).

Peut effectuer la vente de produits complémentaires (tabac, tickets de loterie, ...).

Peut assurer l'exploitation d'un bar, d'un café, d'une brasserie.

Accès à l'emploi métier

Cet emploi/métier est accessible avec un diplôme de niveau CAP/BEP à Bac (Bac professionnel, Brevet Professionnel de barman, ...) en hôtellerie et restauration, pouvant être complété par la Mention Complémentaire d'employé barman.

Il est également accessible sans diplôme ni expérience professionnelle.

Les recrutements peuvent être ouverts sur contrats de travail saisonniers ou de très courte durée (extra).

Conditions d'exercice de l'activité

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein de cafés, bars, brasseries, d'établissements hôteliers, d'établissements de nuit ou de jeux, en contact avec la clientèle et les fournisseurs. Elle peut s'exercer en horaires fractionnés, les fins de semaine, jours fériés ou de nuit.

La rémunération est constituée d'un fixe parfois associé à des pourboires ou des avantages (repas, logement, ...).

L'ouverture ou la reprise d'exploitation d'un débit de boissons est soumise à une déclaration auprès de la Préfecture de Police ou de la Mairie et à l'obtention d'une licence (I, II, III, IV).

Une licence et un agrément délivrés par la Direction des Douanes sont requis pour le commerce de tabac et des produits dérivés du tabac.

Compétences de base

Savoir-faire		Savoirs
☐ Prendre la commande des clients	Ec	☐ Législation des vins et spiritueux
☐ Accueillir le client et l'installer	Ec	☐ Règles d'hygiène et de sécurité alimentaire
☐ Préparer des boissons chaudes ou froides	R	☐ Techniques de port de plateaux/plats
☐ Réaliser un service en salle	R	☐ Techniques de comptage
☐ Réaliser un service au bar	R	☐ Procédures d'encaissement
☐ Encaisser le montant d'une vente	С	☐ Utilisation de matériel de bar
☐ Débarrasser une table	R	☐ Caractéristiques des alcools
☐ Nettoyer une salle de réception	R	☐ Techniques de mémorisation
☐ Essuyer et ranger la vaisselle, la verrerie, les ustensiles de cuisine	R	
☐ Entretenir des locaux	R	
☐ Réaliser la mise en place de la salle et de l'office	R	
☐ Traiter une commande	С	
☐ Saisir une commande sur informatique	С	

Compétences spécifiques

Savoir-faire		Savoirs
☐ Préparer les commandes	Cr	☐ Gestion des stocks et des approvisionnements
☐ Définir des besoins en approvisionnement	С	☐ Logiciels de gestion de stocks
☐ Suivre l'état des stocks	С	
☐ Stocker un produit	R	☐ Gestes et postures de manutention
Réceptionner un produit	Rc	

❖ Compétences spécifiques				
Savoir-fair	e		Savoirs	
		I _		
☐ Préparer des plats simples (salades, assiette de crudités, de fromages	s, desserts,)	R	☐ Dressage de plats	
			☐ Techniques de service à l'assiette	
☐ Concevoir des recettes de cocktails avec ou sans alcool		R	☐ Création de cocktails	
☐ Réaliser des cocktails à la demande du client		R	☐ Types de cocktails	
Trealiser des cocktails à la demande du client		IX.	☐ Utilisation d'ustensiles à cocktail	
		<u> </u>	2 Stillstation dusterisites a cocktain	
☐ Vendre des produits ou services		E	☐ Réglementation des jeux et loteries	
			☐ Législation sur le tabac	
☐ Réaliser le comptage des fonds de caisses		С	☐ Règles de tenue de caisse	
Realiser le comptage des fonds de caisses C Regles de tenue de caisse			Tregles de tende de caisse	
☐ Réaliser une gestion comptable		С	☐ Logiciels comptables	
☐ Réaliser une gestion administrative		С	☐ Gestion comptable	
			☐ Gestion administrative	
☐ Recruter du personnel		Е		
☐ Former du personnel à des procédures et techniques		Sr		
2 Torrier du porsonner à des procedures et toerniques		O.	, <u>I</u>	
☐ Vérifier les éléments d'activité du personnel		С		
☐ Coordonner l'activité d'une équipe		Es		
_ costactino racavite a une equipo			<u>, L</u>	
* Environnements de travail				
	Contains		Conditions	
Structures	Secteurs		Conditions	
☐ Bar à thème	☐ Hôtellerie		☐ Travail en extra	
☐ Brasserie			☐ Travail en indépendant	
☐ Café, bar			·	
☐ Établissement de jeux				
☐ Établissement de nuit (discothèque, cabaret,)				
☐ Salon de thé				

Mobilité professionnelle

Emplois / Métiers proches

	Emplois / Metiers procnes				
	Fiche ROME	Fiches ROME proches			
•	G1801 - Café, bar brasserie Toutes les appellations	G1603 - Personnel polyvalent en restauration Toutes les appellations			
	G1801 - Café, bar brasserie Toutes les appellations	G1803 - Service en restauration Toutes les appellations			
Emplois / Métiers envisageables si évolution					
	Fiche ROME	Fiches ROME envisageables si évolution			
-	G1801 - Café, bar brasserie Toutes les appellations	G1401 - Assistance de direction d'hôtel-restaurant Toutes les appellations			
	G1801 - Café, bar brasserie Toutes les appellations	G1402 - Management d'hôtel-restaurant Toutes les appellations			
-	G1801 - Café, bar brasserie Toutes les appellations	G1403 - Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique - Exploitant / Exploitante de discothèque			
	G1801 - Café, bar brasserie Toutes les appellations	G1804 - Sommellerie Toutes les appellations			
-	G1801 - Café, bar brasserie Toutes les appellations	K1203 - Encadrement technique en insertion professionnelle - Moniteur / Monitrice d'atelier en établissement spécialisé - Éducateur / Éducatrice technique			